



**REPUBLIQUE TOGOLAISE**  
**Travail – Liberté – Patrie**

Installation Officielle du Conseil Supérieur de l'ONAT

Mercredi 11 juillet 2018

**Allocution de**

**Monsieur le Ministre de l'Urbanisme de l'Habitat et  
du Cadre de Vie**

- **Mesdames et messieurs les ministres et chers collègues ;**
- **Honorables députés à l'Assemblée Nationale ;**
- **Monsieur le Président du Conseil de l'Ordre National des Architectes du Togo (ONAT) ;**
- **Messieurs les Présidents des Conférences des Ordres des Architectes de l'UEMOA et de la CEMAC ;**
- **Monsieur le Président sortant du Conseil Supérieur de l'Ordre National des Architectes du Togo ;**
- **Excellence Mesdames, Messieurs les Membres du Corps Diplomatique, Consulaire et Représentants des Organisations Internationales ;**
- **Monsieur le Préfet du Golfe ;**
- **Monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la Ville de Lomé ;**
- **Vénérés chefs traditionnels ;**
- **Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo ;**
- **Monsieur le Président du Patronat ;**
- **Mesdames et Messieurs les Présidents des Ordres Professionnels ;**
- **Monsieur le Commissaire du Gouvernement ;**
- **Autorités Religieuses, Militaires, Administratives et Politiques ;**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs généraux, directeurs de sociétés, et partenaires traditionnels de l'ONAT ;**
- **Mesdames et Messieurs les Architectes membres de l'ONAT ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames et Messieurs**

C'est un grand honneur et un réel plaisir pour moi, de présider au nom du Gouvernement cette cérémonie d'installation officielle du Conseil Supérieur de l'Ordre National des Architectes du Togo.

En cette heureuse circonstance, je vous souhaite, au nom du Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, du Premier Ministre et de tout le Gouvernement, la plus chaleureuse et cordiale bienvenue

Je voudrais ensuite saluer la présence parmi nous des membres du gouvernement qui, malgré leurs nombreuses et lourdes charges, nous font l'honneur de prendre personnellement part, et de rehausser ainsi de leur présence, l'éclat de cette cérémonie.

Ma gratitude va également aux Présidents des Conférences des Ordres des Architectes de l'UEMOA et de la CEMAC qui ont bien voulu faire le déplacement de Lomé, et à vous tous ici présents pour votre grande disponibilité.

Je voudrais enfin féliciter, très chaleureusement, les membres du Comité d'organisation qui ont su, harmonieusement, conjuguer leurs ressources pour assurer le déroulement de cette grande manifestation dans les meilleures conditions.

Distingués invités,  
Mesdames et Messieurs

La cérémonie qui nous rassemble ce jour retient notre plus grande attention.

En effet, l'installation officielle du CSO, conformément aux textes en vigueur, permet d'investir solennellement le Conseil supérieur élu dans le plein exercice de ses fonctions à la tête de l'Ordre et à la suite du Conseil supérieur sortant. Elle permet donc d'assurer la continuité de l'action au plan administratif.

Mais également, sur des plans plus subtils, la symbolique de la présente cérémonie est de perpétuer la régénération, en assurant le lien nourricier entre le passé et présent, le sortant et l'entrant, pour un meilleur accomplissement de l'œuvre commune.

C'est en cela, Mesdames et Messieurs que je voudrais ici exprimer mes remerciements et mes sincères félicitations au président et à l'ensemble du bureau du CSO sortant, pour le travail abattu durant son mandat et qui a permis, véritablement, « d'ouvrir » davantage la profession d'architecte, de démystifier vos interventions vis-à-vis du grand public et de les rendre plus accessibles à la population togolaise.

Je n'en veux pour preuve que le grand succès enregistré par l'organisation ici à Lomé de la troisième session ordinaire de la Conférence des Ordres des Architectes des Etats membres de l'UEMOA du 28 au 30 novembre 2017 et de la semaine de l'architecte du 4 au 6 avril 2018.

Mais surtout, je salue et me réjouis de la bonne collaboration de l'Ordre National des Architectes du Togo avec l'administration publique, les collectivités locales et surtout le Ministère de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie dans la quête quotidienne de l'amélioration du cadre de vie des populations togolaises.

En effet, conscient de tous les défis que lance l'urbanisation accélérée, le Gouvernement, sous la houlette du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, et avec l'accompagnement des partenaires au développement, a ouvert de grands chantiers et a engagé des réformes en vue de créer les conditions de base pour garantir à nos populations des conditions de vie répondant aux exigences des ODD, notamment l'Objectif 11, qui vise à « faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous surs résilients et durables ».

Je voudrais relever, l'apport très déterminant des architectes et de l'ONAT au processus d'amélioration du climat des affaires initié par le Chef de l'Etat. Dans ce contexte et s'agissant particulièrement de l'indicateur « permis de construire » la contribution de l'ONAT est de tout premier ordre dans l'automatisation et la fluidification du processus de délivrance.

En ce qui concerne le foncier qui constitue un autre indicateur important, la contribution de l'ONAT à tout le processus d'élaboration jusqu'au vote par l'Assemblée Nationale le 5 juin 2018 de la loi portant Code foncier et domanial de la République Togolaise a été fort appréciée.

Dans le même ordre d'idées, nous avons aussi bien accueilli les propositions de l'ONAT pour l'accompagnement technique et l'appui-conseil des membres de l'ONAT au ministère de l'urbanisme de l'habitat

et du cadre de vie et aux collectivités locales pour l'identification de leurs besoins en matière d'aménagement et de gestion des espaces.

M'adressant à présent au nouveau Conseil Supérieur de l'Ordre et au président élu, je voudrais vous exprimer, à vous-mêmes Monsieur le Président, ainsi qu'à tous les membres du conseil, les chaleureuses félicitations du Gouvernement pour la confiance que vos pairs ont placée en vous.

En se félicitant de la bonne collaboration des architectes réunis au sein de l'ONAT, le gouvernement souhaite qu'ils continuent de jouer leur rôle de chef d'orchestre dans le développement de nos villes et dans l'accompagnement de nos populations pour un mieux-être dans un habitat qui leur garantisse une meilleure santé et une sécurité tant au niveau de leurs logements que de leurs lieux de travail et de loisirs.

Le chantier est vaste et beaucoup reste encore à faire. Votre cahier de charge témoigne des lignes directrices des actions envisagées au cours de votre mandat. Au rang de celles-ci, figurent en bonne place la finalisation de la transposition dans l'ordonnancement juridique national des directives de l'UEMOA, notamment celles relatives à la libre circulation et le libre établissement des professionnels libéraux, à l'harmonisation des règles régissant la profession d'architecte dans l'espace communautaire, la construction du siège de l'ordre, la sensibilisation des membres pour un déploiement progressif sur toute l'étendue du territoire, etc.

Avec l'appui de tous, je ne doute point des capacités des membres du CSO et de tous les membres à atteindre tous ces objectifs. Le Gouvernement pour sa part est résolu à apporter tout son concours en fonction des moyens disponibles pour l'atteinte de résultats escomptés. C'est sur ces notes d'espoir et d'engagement que nous recevons, au nom du Gouvernement, l'investiture du Conseil Supérieur de l'Ordre National des Architectes du Togo, pour la mandature 2018-2021, et à laquelle je souhaite beaucoup de succès.

Je vous remercie de votre aimable attention.